

Séminaire SVAF 22 novembre 2019
Contraintes et opportunités pour l'irrigations en général et dans la
région des 3 lacs

Irrigations : enjeux, risques et opportunités pour la biodiversité

Direction générale de l'environnement/DIRNA/Biodiv

Catherine Strehler Perrin

Enjeux

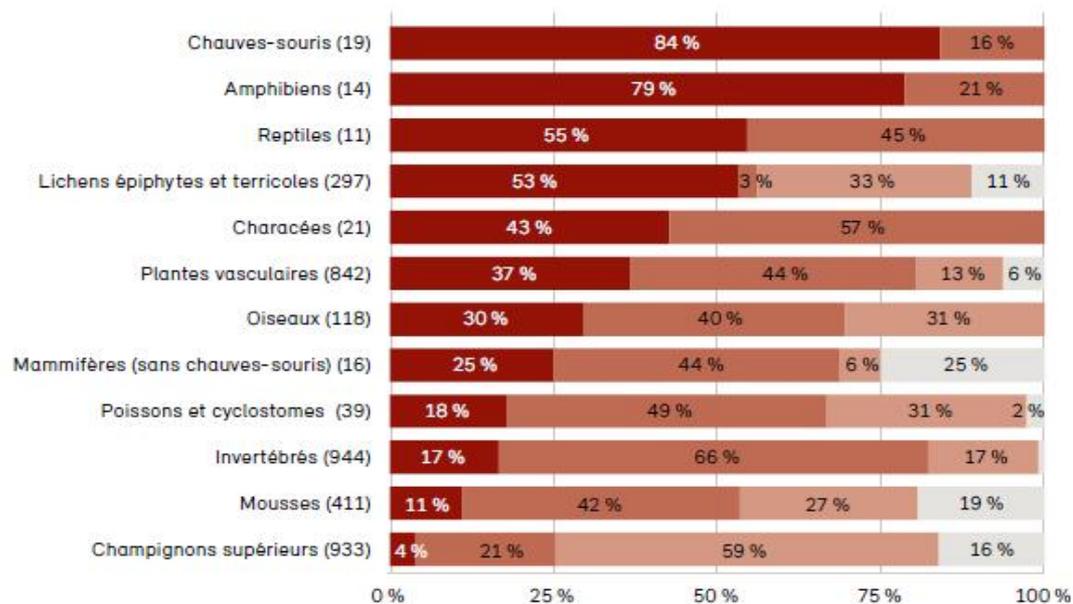
- Les projets d'améliorations structurelles agricoles (drainages, AF) ont progressivement contribué à **uniformiser les conditions écologiques**: relief, qualité des sols, structures paysagères, causant:
 - des lacunes à large échelle dans l'infrastructure écologique
 - la poursuite de l'appauvrissement biologique des biotopes subsistants, à cause de leur isolement: Creux de Terre (Chavornay), Prés de Rosex (Payerne), Rive Sud
 - la disparition d'espèces prioritaires par manque d'habitats relais; ex.: la Rainette dans la Broye
 - la perte de zones humides
- **Nécessité de compenser l'uniformisation des milieux et de restaurer l'infrastructure écologique dans les zones agricoles intensives**

Enjeux

Figure 10

Nécessité de prendre des mesures pour les espèces prioritaires (distribution par groupes d'organismes)

Pourcentage d'espèces prioritaires par catégorie de nécessité avec, entre parenthèses, le nombre d'espèces prioritaires par groupe d'organismes. Tous les invertébrés sont réunis dans le même groupe.



■ La nécessité de prendre des mesures est établie avec certitude.
 ■ La nécessité de prendre des mesures n'est pas établie avec certitude.
 ■ Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures.
 ■ La nécessité de prendre des mesures ne peut pas être évaluée.

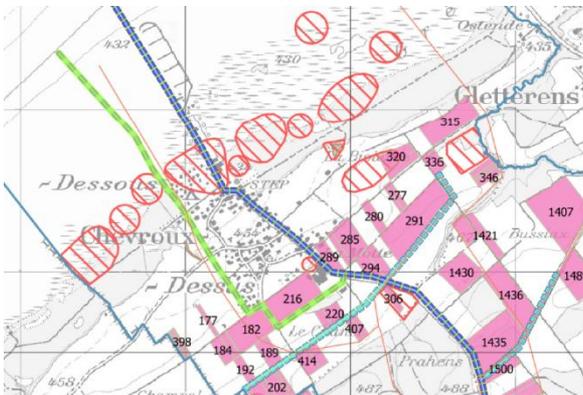
Risques

Atteintes directes aux milieux naturels

- traversée de milieux naturels par les conduites

p. ex.: Rive sud: problème de maintenance des conduites (cas de Portalban)

Poursuite de l'uniformisation des conditions écologiques



Projet d'irrigation de la Broye:
tracé de la conduite à Chevroix

Opportunités

1. Diminuer les prélèvements sur les cours d'eau
2. Recréer des habitats naturels en synergie avec les projets d'irrigation

➤ Mission du Canton dans le cadre des projets subventionnés:

LPN, art. 18b, al. 2

Dans les régions où l'exploitation du sol est intensive à l'intérieur et à l'extérieur des localités, les cantons veillent à une compensation écologique sous forme de bosquets champêtres, de haies, de rives boisées ou de tout autre type de végétation naturelle adaptée à la station. Ce faisant, ils tiennent compte des besoins de l'agriculture.

➤ **Plan d'action biodiversité Vaud:** mesure S3 «Maintien et promotion de la biodiversité dans la zone agricole»

Opportunités

Exemples: des zones inondables temporaires

- Conservation des sols
- Restauration d'habitats temporaires pour des espèces menacées (oiseaux migrateurs)



vogelwarte.ch

Association
Escales Limicoles – Agriculture



www.nosoiseaux.ch

Communiqué de presse du 26 avril 2019



5.1 Observations aux Quatre Vingt

1'237 individus/jour de 15 espèces de limicoles différentes ont été observés sur la parcelle du projet entre le 19 septembre et le 17 novembre 2017. Les espèces plutôt grégaires (combattant varié, bécasseau variable) et/ou fréquentes à cette période (bécassine des marais) ont été observées en grands nombres (voir les effectifs maxima dans Tableau 1).



Opportunités

Exemples:

- Aménagement de **petits biotopes humides** alimentés par le système d'irrigation
- Valorisation biologique de **bassins de rétention** (*projet d'irrigation à Valbroye*)
- Remise à ciel ouvert de **drainages**
- Création de **fossés humides**



Conclusions

- Les grands projets d'irrigation soutenus par le Canton sont l'occasion de restaurer l'infrastructure écologique dans les zones agricoles intensives appauvries par les projets structurels
- Ces mesures de compensation correspondent à une tâche assignée au Canton par la LPN
- Elles mettent en œuvre le Plan d'action biodiversité approuvé par le Conseil d'Etat